



## **DEFRICHEMENT**

**Demande d'autorisation préalable pour la création d'un décollage parapente**

**Aillon-le-Jeune**

# SOMMAIRE

1. CONTEXTE.....	4
1.1 Projet.....	4
1.2 Défrichement .....	6
2. AUTORISATION DES PROPRIETAIRES .....	8
3. EXTRAIT DE LA MATRICE CADASTRALE .....	10
4. EVALUATION ENVIRONNEMENTALE OU EQUIVALENT .....	12
5. FORMULAIRE .....	13
6. PLAN AU 1/25000.....	14
7. PLAN DE MASSE DU PROJET .....	16

# 1. CONTEXTE

## 1.1 PROJET

---

Les Bauges accueillent la pratique du parapente depuis des années et la demande évolue pour une pratique durable

Le choix principal des sites qui s'offrent aux pratiquants se limite à des sites de vol de rando-vol soit des sites accessibles à pied

Les expositions sont pour la grande majorité accès vers l'Ouest, l'Est ou le Nord

Ils sont tout à fait adaptés aux pilotes aillant déjà une certaine expérience de vol sur site

Dans les Bauges, il n'existe actuellement aucun site de vol réellement adapté aux écoles et aux débutants dont la demande devient de plus en plus forte

Le projet de structuration des sites de vol dans les Bauges prévoit:

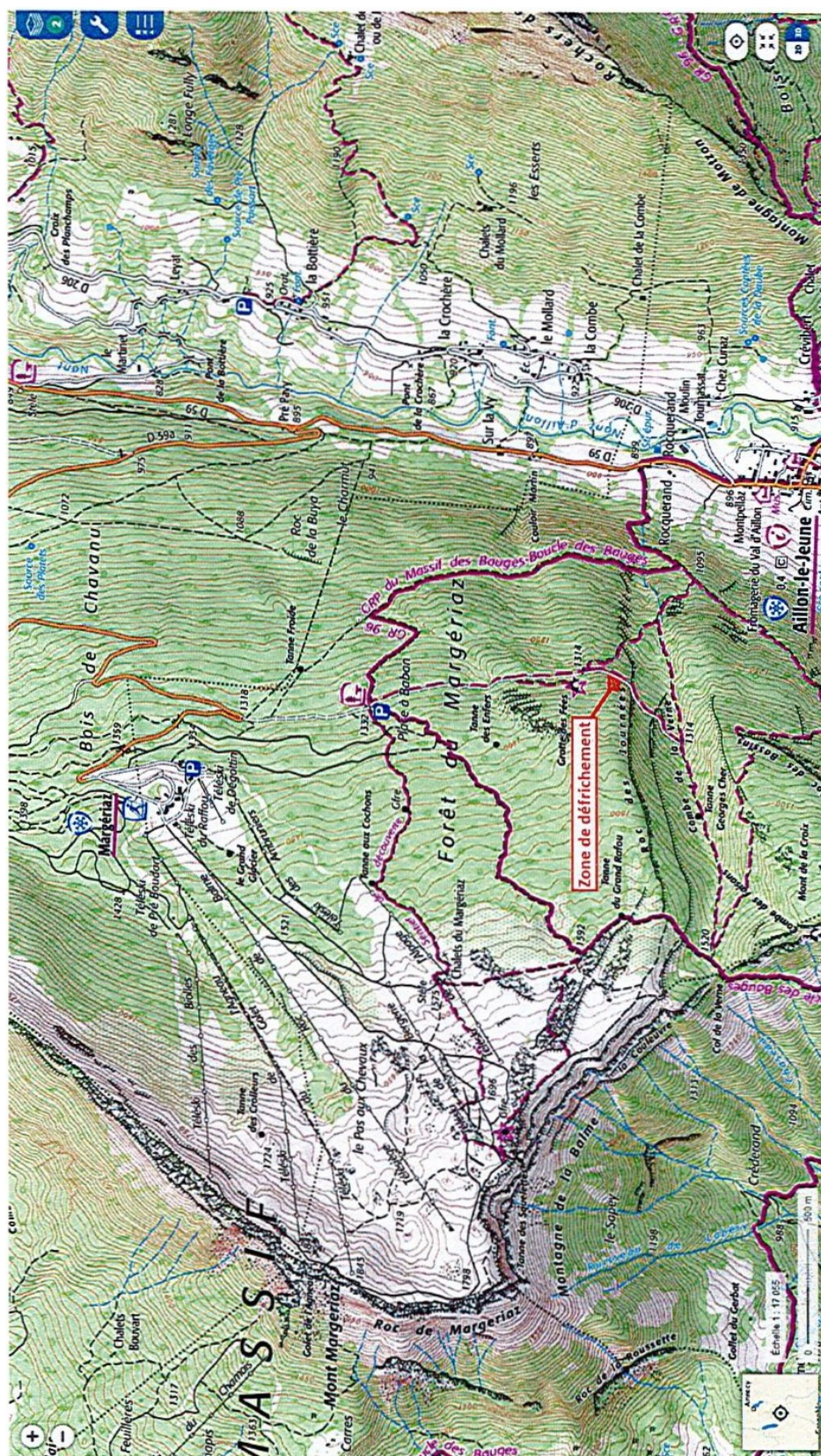
- Le recensement de tous les sites connus et pratiqués par les libéristes
- L'entretien et la pose de panneaux d'information sur les bons usages de ces sites
- L'offre globale des sites de vol

L'objectif est de pouvoir proposer aux visiteurs particuliers ou professionnels, une offre permettant tout type de vol et pour tout niveau

C'est aussi le complément de l'offre au site du Mont Pelat qui fait partie de l'offre 4 saisons de la station Aillon-Margériaz



LOCALISATION DE LA ZONE DE PROJET



LOCALISATION DE LA ZONE DE PROJET (EN ROUGE) SUR CARTE TOPOGRAPHIQUE IGN 1/25000

## **1.2 DEFRICHEMENT**

---

Le défrichage correspond à la coupe rase des bosquets et arbres présents sur la zone

Le défrichage envisagé concerne des bosquets d'arbuste de type feuillus de petit diamètre et d'arbres de type résineux (environs 6 pieds) de différents diamètres (maximum 30cm) entraînant un changement de l'affectation du sol.

Le défrichage nécessaire s'étendra sur environ 2400 m<sup>2</sup> dont la totalité correspond à du défrichage direct.

Il est prévu d'optimiser au maximum la récupération et l'utilisation des bois coupés pour servir de remblais afin d'égaliser le terrain.

L'utilisation d'un Géo-filet coco sera posé afin de lutter contre l'érosion des sols



PLAN DE DEFRIQUEMENT

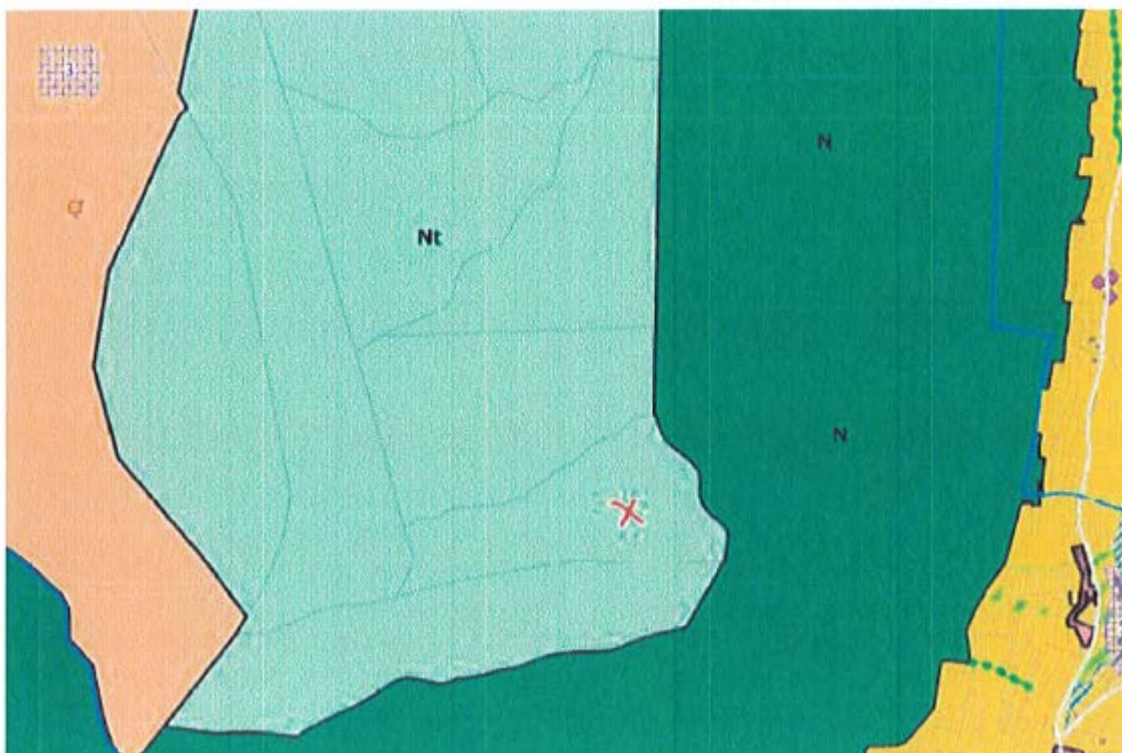
## ***2.AUTORISATIONDES PROPRIETAIRES***

La parcelle concernée étant communale, le conseil municipal a été saisi.

La délibération est à retrouver page suivante.

### 3. EXTRAIT DE LA MATRICE DU CADASTRE

Numéro parcelle	Section	Surface parcelle (m <sup>2</sup> )	Défrichement (m <sup>2</sup> )	Propriété	Nom propriétaire	Zonage PLU
0016	0E	152 190	1560	Communale	Commune d'Aillon-le-Jeune	Nt



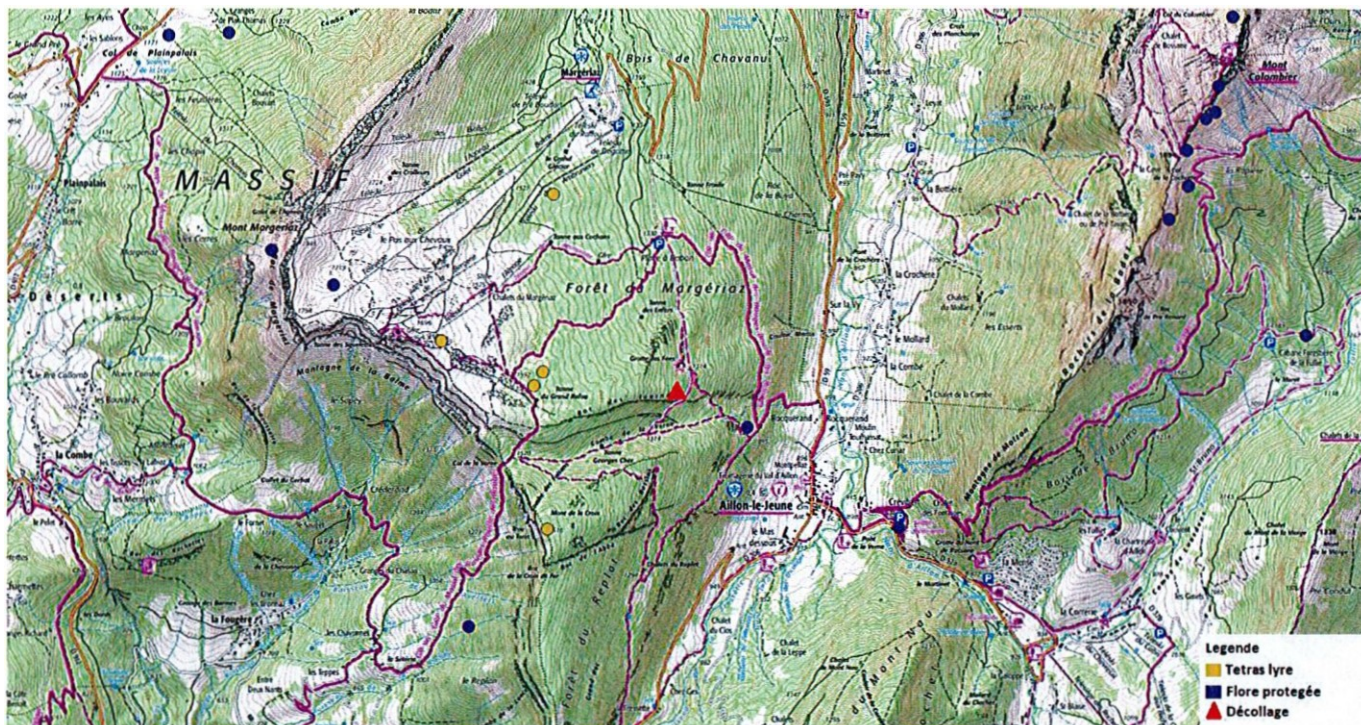




## 4. EVALUATION ENVIRONNEMENTALE OU EQUIVALENT

### 4.1 EFFET DU DEBOISEMENT SUR LA FAUNE ET LA FLORE

Le projet sera implanté dans une zone exempt de toutes espèces de faunes et flores protégées



### 4.2 EFFET DU PROJET SUR LE DEBOISEMENT

Le projet engendre la suppression de 6 arbres dans une parcelle non exploitée pour la ressource bois.

Au regard de la faible surface concernée, le pétitionnaire s'engage par conséquent à verser au fond Stratégique de la forêt et du bois (FSFB) une indemnité équivalente à la surface impactée.

### 4.3 DESTINATION DU TERRAIN APRES DEFRIQUEMENT

Le terrain défriché permettra le décollage des parantes solo et biplace sur un secteur sécurisé.

## **4.4 MESURE DE COMPENSATION FORESTIERE**

---

Le boisement visé par cette demande d'autorisation de défrichage fait partie des parcelles gérées par l'Office Nationale des Forêts (parcelle 0016).

Après contact avec l'ONF en la personne de M. Alain Barthélémy, il n'a pas été utile de procéder à la création d'îlots de sénescence, de travaux de plantation ou d'ouverture de milieu.

Le montant équivalent départemental pour le versement au fonds stratégique de la forêt et du bois se calcule comme suit:

**Calcul de l'indemnité** = Surface défrichée (ha) x coefficient multiplicateur x (prix moyen du foncier agricole en Savoie + Coût total moyen d'un déboisement)

Cette indemnité sera déterminée par la direction Département des territoires dans le cas où l'autorisation de défrichage est accordée.

## 5. *Formulaire*



**LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHER PORTE SUR LES TERRAINS SUIVANTS : (joindre pièce 1 et 2)**

Dénomination de la propriété ou du massif contenant les terrains à défricher : \_\_\_\_\_

N° DÉPARTEMENT - COMMUNE	SECTION	N° PARCELLE	SURFACE DE LA PARCELLE ENTIERE	SURFACE À DÉFRICHER PAR PARCELLE	CLASSEMENT AU PLU (1)
73 - Aillon le Jeune	OE	0016	1   5   ha   2   1   a   9   0   ca (m <sup>2</sup> )	ha   1   6   a   5   0   ca (m <sup>2</sup> )	Nt
			ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	
			ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	
			ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	
			ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	
			ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	
			ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	
			ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	
			ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	
			ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	
			ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	
			ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	
			ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	
			ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	
			ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	
			ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	ha       a       ca (m <sup>2</sup> )	

(1) Si la commune a un Plan Local d'Urbanisme, préciser le classement de la parcelle au moment du dépôt de la demande et notamment si elle est classée en «Espace Boisé Classé» (EBC).

**CARACTÉRISTIQUES DU PROJET**

Surface totale à défricher : | | | ha | 1 | 6 | a | 5 | 0 | ca (m<sup>2</sup>)

N° du département unique ou principal des travaux | | 7 | 3 |

Autres départements concernés par les travaux : N° de département 2 | | | N° de département 3 | | |

Destination principale des terrains après défrichement (pour les destinations agricoles, préciser prairie, culture, vigne,...) : \_\_\_\_\_

Décollage officiel de parapentes \_\_\_\_\_

Projet nécessitant un permis de construire (cocher la case si "oui") :

**PROPRIÉTAIRE DES TERRAINS À DÉFRICHER ET SES AYANTS DROIT : (joindre pièce 3 et 7 si ayants droit)**

NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE	QUALITÉ (indivisaire, usufruitier, nu-proprétaire,...)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Commune d'Aillon le Jeune	Propriétaire	Chef - Lieu 73340 Aillon le Jeune	04 79 54 60 72

**LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (ARTICLE R.341-1 DU CODE FORESTIER)**

N°	Pièces	Dans quels cas fournir cette pièce ?	Pièce jointe
1	Plan de situation (extrait de carte au 1/25000 <sup>ème</sup> ou au 1/50000 <sup>ème</sup> ) localisant les terrains à défricher et la commune la plus proche ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Le ou les extraits des feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et précisant l'emprise des surfaces à défricher pour les besoins du projet (emprise du bâti, des aires de travail, des accès et stationnements, des réseaux de raccordement,...) ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Attestation de propriété (relevé de propriété de moins de 6 mois délivré par les Services des Impôts Fonciers ou acte notarié à jour) ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Échéancier prévisionnel des travaux de défrichement ;	Exploitant de carrière	<input type="checkbox"/>
<b>Projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement :</b>			
5	Évaluation des incidences Natura 2000. Cette évaluation peut être intégrée à l'étude d'impact ou à la demande d'examen au cas par cas ;	Défrichement impactant ou susceptible d'impacter un site Natura 2000	<input type="checkbox"/>
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décision de l'Autorité environnementale portant dispense de la réalisation d'une étude d'impact ;</li> <li>ou dans le cas contraire :</li> <li>• Etude d'impact ;</li> </ul>	Défrichement de 0,5 ha à moins de 25 ha	<input type="checkbox"/>
7	Étude d'impact ;	Défrichement à partir de 25 ha	<input type="checkbox"/>
<b>Pièces justifiant de la maîtrise foncière des terrains :</b>			
8	Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains (ou de son représentant mandaté) si ce dernier n'est pas le demandeur ;	Demandeurs non propriétaires (hors cas des pièces 9 et 10)	<input checked="" type="checkbox"/>
9	Copie de la déclaration d'utilité publique ;	Si le demandeur peut bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique	<input type="checkbox"/>
10	Accusé de réception de l'envoi au propriétaire de la demande d'autorisation de défrichement ;	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour le transport ou la distribution d'énergie prévue au 1° du R341-1 du code forestier	<input type="checkbox"/>
<b>Habilitation du signataire à déposer la demande :</b>			
11	Mandat autorisant le mandataire à déposer la demande ;	Particuliers non propriétaires, indivisions	<input type="checkbox"/>
12	L'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande (Délibération du conseil d'administration, extrait Kbis de moins de 6 mois,...) ;	Personne morale autre qu'une collectivité	<input type="checkbox"/>
13	Délibération de l'assemblée délibérante autorisant son représentant à déposer la demande ;	Collectivité	<input type="checkbox"/>

**ENGAGEMENTS ET SIGNATURE**

Je soussigné (nom et prénom) : Mathieu Sciascia - Président des Volants Bauges

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Au nom du demandeur indiqué en page 1 et pour son compte, je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2 conformément au plan de délimitation joint à ma demande (pièce 2) et m'engage à respecter les conditions qui seront subordonnées à cette autorisation.

Fait le 01/06/2021

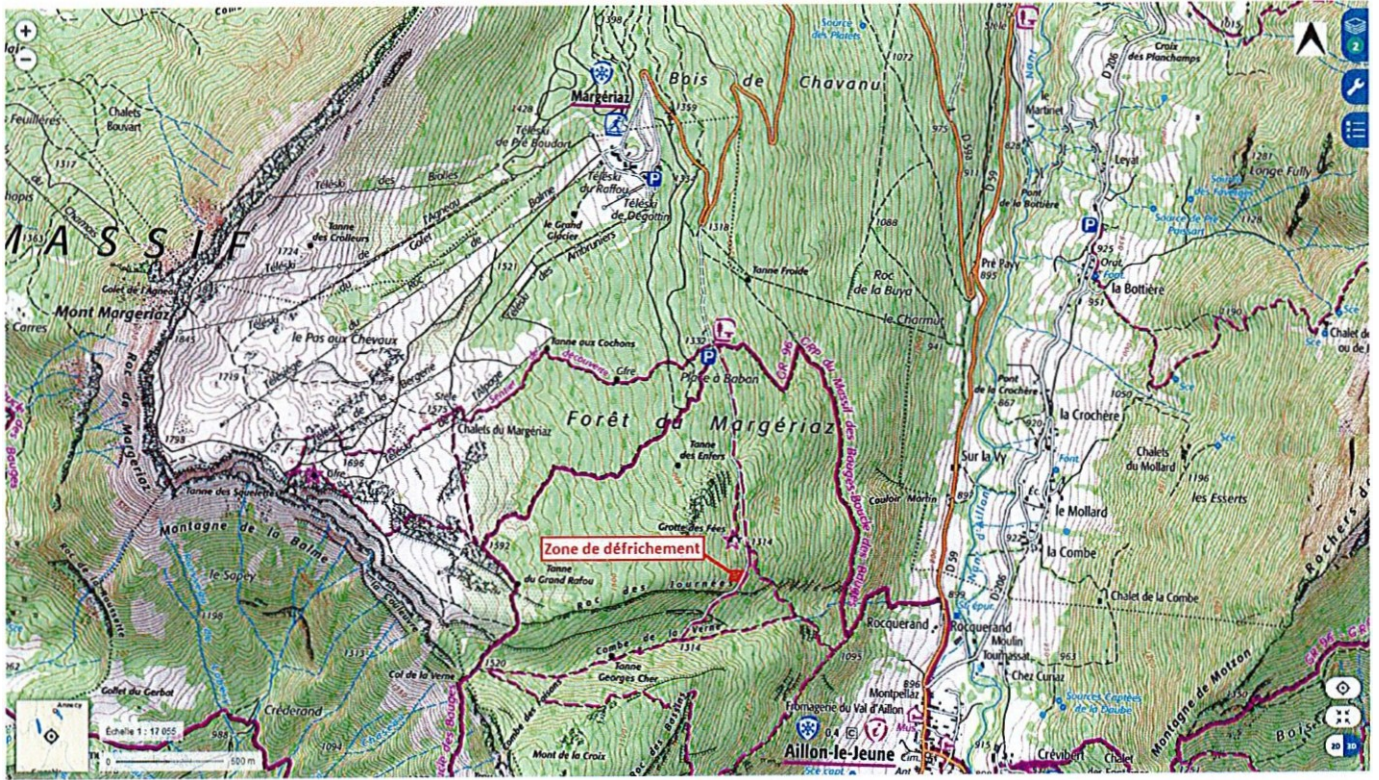
*cachet (le cas échéant) et signature du demandeur*



**MENTIONS LÉGALES**

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

# 6. PLAN AU 1/25000



Plan au 1/25 000



## 7. PLAN DE MASSE DU PROJET

